



05.59.61.01.96



ce.0641922s@ac-bordeaux.fr

COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ECOLE

le 17/10/2024 de 17h30 à 20h00

PARTICIPANTSPrésents :

- Déborah Pucheu (Professeur des écoles, directrice)
- Marie-Pierre Coustille Cossou (Professeur des écoles)
- Pascale Durand (Mairie - adjointe chargée des écoles)
- Dominique Croza Monière (Directrice périscolaire)
- Françoise Loustau Chartez (Professeur des écoles)
- Sabrina Meneses (Représentante des parents d'élèves)
- Faïza Mahieux (Représentante des parents d'élèves)
- Cynthia Privat (Représentante des parents d'élèves)
- Bruno Bourdaa (Maire de la Commune)
-

Excusés :

- Véronique Gerde (Inspectrice de l'Education Nationale)
- Estelle Carricart (Professeur des écoles)
- Annabelle Fradet (Professeur des écoles)
- Curtis Lavoine (Professeur des écoles)
- Crystèle Pees Lalanne (Professeur des écoles)
- Maguy Lenestour (Représentante des parents d'élèves)

Rédacteur compte rendu : Déborah PUCHEU

<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Eléments de discussion ou d'information</i>	<i>Décision prise</i>
Règlement intérieur du conseil d'école : fonctionnement et rôle	Le conseil d'école donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école (actions pédagogiques et éducatives, utilisation des moyens alloués à l'école, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, protection et sécurité des enfants dans le cadre	Information

Année Scolaire 2024-2025

	<p>scolaire et périscolaire, respect et mise en application des valeurs et des principes de la République).</p> <p>Il établit et vote le règlement intérieur de l'école à partir du règlement type départemental.</p> <p>Les représentants des parents d'élèves élus le 11 octobre 2024 pour l'année scolaire 2024-2025 sont :</p> <p style="text-align: center;">Maguy LENESTOUR, Faïza MAHIEUX, Sabrina MENESES, Cynthia PRIVAT</p> <p>Détail du scrutin : 152 inscrits / 67 votants dont 56 votes exprimés</p> <p>Merci pour leur engagement.</p>	
I) FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE		
<p>a) Règlement intérieur et Charte de la Laïcité</p>	<p>Le règlement intérieur de l'école définit les droits et devoirs de chacun des membres de la communauté éducative.</p> <p>Il est rédigé suivant l'article R411-4 du code de l'éducation et suivant le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires des Pyrénées Atlantiques.</p> <p>Des propositions de modification du règlement de l'école sont portées à la connaissance des membres du conseil d'école</p> <p>Le règlement accompagné de la charte de la laïcité sera envoyé par mail aux parents. Un document à signer dans le cahier de liaison permettra d'attester de la lecture et de l'approbation du règlement et de la charte.</p>	<p>Vote du règlement pour l'année 2024-2025</p> <p>9 pour 0 contre 0 abstention</p> <p>Le règlement est adopté pour l'année 2024-2025</p>
<p>b) Charte de relation avec les familles</p>	<p>Cette charte a pour objectif de renforcer et expliciter les relations école – famille. Elle sera envoyée par mail aux familles à l'issue du conseil d'école. Tout comme la charte de laïcité et le règlement intérieur, un document à signer dans le cahier de liaison permettra d'attester de la lecture et de l'approbation de la charte.</p>	<p>Charte présentée en conseil d'école</p>
<p>c) Sécurité à l'école : Incendie/ PPMS intrusion-attentat/ PPMS risque majeur</p>	<p>Un exercice incendie a été réalisé le lundi 7 octobre. Aucun incident noté.</p> <p>Un exercice attentat intrusion a été réalisé le lundi 14 octobre. Bonne réactivité de l'équipe enseignante et des élèves. Le PPMS AI a été remis à jour</p> <p>Le PPMS Risques majeurs doit être remis à jour.</p>	<p>Alarmes à mettre en service. Prévu le 28/10/24</p>

Année Scolaire 2024-2025

<p>d) Hygiène à l'école</p>	<p>Des moisissures sont présentes sur les murs dans une classe du bas, dans la BCD et dans le cagibi de l'entrée. L'équipe enseignante questionne sur les risques pour la santé des personnels et des enfants.</p>	<p>Un traitement du sol est prévu au niveau du futur parking. De techniciens doivent venir constater. Travaux prévus d'ici la fin de l'année</p>
<p>e) Budgets municipaux</p>	<p>Les enseignantes précisent que les prix des fournitures ont augmenté ces deux dernières années et demandent si le budget sera revu à la hausse en 2025.</p> <p>Même question pour le budget bus/sortie où les prix ont augmenté (un bus pour sortie de proximité environ 130 euros / 240 euros sur Pau).</p> <p><u>Travaux / achats réalisés :</u> Aménagement placard sous escalier La pose des portes des meubles bas de la classe de Mme Pucheu Fourniture d'un meuble bibliothèque dans la BCD et de deux étagères dans la salle des maîtres (meubles de la bibliothèque municipal de Nay réutilisés).</p> <p><u>Demande de travaux / achat :</u> Réparation de l'interphone Poteaux préau / sécurisation des grillages / évacuation d'eau / grille / toilettes garçons La pose d'un store dans la classe de Mme Coustille La pose d'un luminaire dans le cagibi et au niveau du bureau dans la classe de Mme Pees-Lalanne La pose des portes de placards dans le dispositif ULIS La pose d'étagères au-dessus des lavabos La pose d'essuie main et de distributeur de savon au niveau des éviers</p> <p><u>Aménagement de l'ULIS :</u> Demande de la part du budget NEFLE pris en charge par la municipalité afin d'équiper le dispositif ULIS Demande de la part du budget meuble mentionnée au conseil d'école de juin 2024</p>	<p>L'équipe enseignante va fournir un estimatif de la hausse du prix des fournitures ces trois dernières années à la mairie</p> <p>La proposition d'achat de matériel pour le dispositif ULIS dans le cadre du projet NEFLE a été validé par la mairie.</p> <p>La part budget meuble hors projet NEFLE sera mise en place sur le budget 2025</p>

Année Scolaire 2024-2025

	<u>Aménagement de la cour</u> : projet en partenariat avec le CAUE débutant en octobre 2024	
f) Fonctionnement et état financier de l'année n-1 de la coopérative	<p>Le bilan de l'année n-1 est présenté. Sur l'année 2023-2024, les recettes s'élèvent à 3328 euros et les dépenses à 3250 euros.</p> <p>Le solde en juin 2024 est de 1345 euros</p> <p>Versement APE en aout : 1527 euros Versement municipalité : 900 euros Participation volontaire des familles : 850 euros Le solde actuel est de 4623 euros</p> <p>Ce solde va permettre de financer les cotisations USEP (environ 450 euros à confirmer) et les projets présentés en III d</p>	
II) COMMUNICATION		
a) Parents/Enseignants	<p>Une réunion de rentrée a été organisée le 16/09/2024 par les enseignantes des classes du CP au CM2 afin de présenter le fonctionnement et les projets de classe. Cette année encore, peu de familles ont pu se rendre disponibles (moins de la moitié pour chaque classe). Les enseignantes précisent que c'est un moment de l'année important pour prendre connaissance du fonctionnement de la classe. Un rendez-vous individuel n'a pas la même fonction que ce temps collectif.</p> <p>Le coordonnateur d'ULIS a reçu de manière individuelle les familles des nouveaux élèves inscrits au dispositif ULIS en juin.</p> <p>Les enseignants se tiennent à la disposition des parents pour tout point sur la scolarité de leur enfant. Pour cela, il convient de les solliciter par l'intermédiaire du cahier de liaison.</p> <p>Les enseignants peuvent également être amenés à solliciter un rendez-vous auprès des parents afin d'évoquer des points précis de la scolarité de l'élève. En ce début d'année, à la suite des évaluations nationales dans les quatre classes, des rendez-vous ont été programmés.</p>	
b) Parents/Direction	Une réunion d'information pour les futurs CP a été organisée en juin avec Mme Pucheu et	Information

	<p>Mme Pees-Lalanne. Les parents des nouveaux arrivants en CE1, CE2, CM1 et CM2 ont été rencontrés par Mme Pucheu en juin et juillet La directrice a présenté le fonctionnement général de l'école lors de la réunion de rentrée du 16/09/2024. La directrice peut être amenée à solliciter les parents s'il est nécessaire de réunir l'équipe éducative pour des points particuliers de la scolarité de l'élève.</p>	
<p>c) Parents/Mairie</p>	<p>Pour tout ce qui concerne le périscolaire, les parents doivent s'adresser à la mairie. Contact par mail : enfancejeunesse@mairienay.fr</p>	
<p>III) PROJETS ET VIE DE L'ECOLE</p>		
<p>a) Projet d'école</p>	<p>Le projet d'école a été réalisé en 2017 Les axes retenus :</p> <p><i>Axe 1 : Améliorer les parcours des élèves pour développer des poursuites d'études plus ambitieuses</i> <i>Axe 2 : Réduire les écarts de performances scolaires entre les publics et entre les territoires</i> <i>Axe 3 : Développer les compétences professionnelles de tous les personnels</i> <i>Références au projet de secteur Ecoles/Collège :</i></p> <p>Il sera réactualisé en 2026-2027.</p> <p><u>Labellisation E3D</u> La labellisation a été obtenue fin juin 2023. Cette labellisation est une reconnaissance de l'ensemble des actions menées en faveur du développement durable par le rectorat de Bordeaux. Cette année, le principal axe de travail des élèves sera le suivi du projet d'aménagement de la cour avec une phase d'ateliers d'analyse de la cour et de la végétation proche de l'école, une phase d'atelier afin de préfigurer le futur aménagement et une phase de réalisation (chantier participatif). La phase de réalisation débordera peut-être sur octobre 2025.</p>	

Année Scolaire 2024-2025

<p>b) Effectifs rentrée 2024</p>	<p>CP : 13 ; CE1 : 21 ; CE2 : 17 ; CM1 : 17 ; CM2 : 22 4 classes : Classe 1 13 CP 7 CE1 Classe 2 : 14 CE1 9 CE2 Classe 3 : 8 CE2 14 CM1 Classe 4 : 3 CM1 22 CM2</p>	
<p>c) Les outils (manuels et logiciels)</p>	<p>Chaque enseignante a présenté les outils spécifiques de sa classe au cours de la réunion de rentrée. <u>Les outils communs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le cahier de liaison pour la communication avec la famille ; • certains cahiers peuvent suivre la scolarité de l'élève <p><u>Logiciels</u> : des tablettes sont à disposition. Elles ne reçoivent le WIFI qu'à proximité de la valise qui ne peut pas être déplacée d'un étage à l'autre. Possibilité de paramétrer le WIFI du bâtiment sur toute les tablettes ?</p> <p>Le rendu des TBI reste toujours flou. Il y a aussi un manque de luminosité ce qui oblige à fermer les volets pour voir l'écran. Problème de lampe ?</p>	<p>L'entreprise CG informatique est venue plusieurs fois pour régler ces problèmes sans succès. La recherche de solutions est toujours en cours.</p>
<p>d) Les projets de classe</p>	<p><u>Réalisés</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Chorale</u> pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 avec l'école de musique du pays de Nay (financé par la communauté des communes) • <u>La Grande Lessive</u> : exposition des œuvres réalisées par les 4 classes le 17/10. • <u>Cycle natation</u> : 10 séances à Nayeo en septembre/octobre pour les CP/CE1 et CE1/CE2 financées par la municipalité. • <u>Cycle activités enchainées</u> pour les CE2/CM1 et CM1/CM2 en P1 avec réalisation d'une course à proximité de l'école le 17/10 si la météo est clémente <p><u>A venir</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Vendredi festif</u> : le 18 octobre ; organisation de jeux coopératifs, jeux de logique, réalisation d'une œuvre collective • <u>Projet d'aménagement de la cour</u> : une phase d'ateliers d'analyse de la cour et de la 	<p>Information</p>

Année Scolaire 2024-2025

	<p>végétation proche de l'école en novembre, une phase d'atelier afin de préfigurer le futur aménagement (janvier 2025) et une phase de réalisation (chantier participatif – date à définir peut-être sur octobre 2025).</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Projet Natation</u> à NAYEO en P2/P3 pour les classes CE2/CM1 et CM1/CM2 financé par la municipalité • <u>Cross</u> : au mois de mai à Bénéjacq pour les 4 classes (bus pris en charge par l'USEP) • <u>Une sortie spectacle COUPER LE CHAT EN DEUX</u> avec l'association Agora pour les 4 classes en décembre (financée par coopérative école entrées environ 510 euros à confirmer + 2 bus 450 euros à confirmer). • <u>Projet Théâtre</u> : classes de CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2 ; l'école a obtenu un financement pour participer au projet départemental théâtre avec 3 interventions en classe de la compagnie théâtrale TOUT DROIT JUSQU'AU MATIN. • <u>Projet danse</u> : en P5 pour les 4 classes (financé par la coopérative scolaire) • <u>Projet échecs</u> : en P4 pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 (300 euros financés par la coopérative scolaire) • <u>Le jardin des sciences</u> : Pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 en juin à l'université de sciences de Pau (bus financé par la coopérative scolaire) • <u>Cinéma de Noël</u> : projection plein écran en décembre pris en charge par la municipalité • <u>Projet Kayak</u> : demande en cours pour les élèves de CM1 et CM2 pour la période 5. <p>L'équipe enseignante remercie les parents accompagnateurs et les parents agréés pour leur engagement.</p>	
e) Accueil périscolaire	<p>L'accueil périscolaire se fait à l'école Jean Moulin depuis septembre 2024. L'équipe est bien installée et contente des locaux. La cantine est repassée à 2 services en raison du bruit. Au premier service : classes de CP/CE1 et CE1/CE2 Au deuxième service : classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 Des activités sont proposées pendant ce temps (atelier arts plastiques, atelier libre, sports collectifs, jeux de société, jeux coopératifs)</p>	

IV) PARCOURS DE L'ÉLÈVE		
a) Dispositif d'aide	<p>Un dispositif ULIS est implanté dans l'école. Un enseignant spécialisé est donc présent sur l'école en permanence. Outre la coordination du dispositif ULIS, il a aussi un rôle de personne ressource auprès des enseignants pour accompagner dans l'identification des besoins de tous les élèves.</p> <p>Le RASED peut être sollicité par les parents ou les enseignants pour des observations, des bilans et des prises en charge de petit groupe. Il est constitué de deux enseignants spécialisés et d'une psychologue.</p> <p>Les APC : elles débuteront à partir de la période 2 et seront réalisées soit pendant la pause méridienne de 13h à 13h30 (mardi et jeudi), soit de 16h30-17h00 (lundi et vendredi). Elles concerneront pour cette période les élèves de cycle 2 (CP, CE1, CE2)</p>	
b) Structures spécialisées et partenaires associés	<p>Différents partenaires accompagnent plusieurs élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le SESSAD d'Arimoc - Le SESSAD de Mazères-Lezons -Le CMPEA -L'hôpital de jour de Nay 	
c) Liaisons école/collège et maternelle/élémentaire	<p>Le conseil école collège aura lieu le 28 novembre.</p> <p>La liaison maternelle élémentaire se fait dans le cadre des projets menés au sein des deux écoles (rencontre mesures en juin 2024). Des réunions de cycle sont également organisées. Plus particulièrement, la liaison GS CP s'effectue également par le biais de rencontres des enfants à l'école maternelle ou dans la classe des CP à l'école élémentaire.</p> <p>Les élèves de la classe de CP/CE1 se sont rendus à la maternelle le 10/10 pour travailler sur le projet de la Grande Lessive avec les élèves de la maternelle.</p>	information
V) PROGRAMME PHARE		
	<p>Ce programme se généralise dans toutes les écoles du territoire. C'est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges.</p> <p>Une équipe ressource est dédiée.</p>	information

Année Scolaire 2024-2025

	<p>Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement, 10h par an et par classe sont consacrées à la prévention du harcèlement. Cela prend différentes formes : vie de classe, jeux coopératifs, séquence spécifique.</p> <p>Les vendredis festifs réalisés au sein de l'école s'inscrivent dans cette démarche. Organisés le plus souvent la veille des vacances, les élèves en groupe évoluent sur différents ateliers. Les groupes mixent les élèves des quatre classes afin de favoriser la cohésion, la coopération et l'entraide au sein de l'école.</p> <p>L'école a communiqué en début d'année, dans la note de rentrée, à chaque famille les coordonnées de structures d'écoute et d'aide. Ces numéros seront à nouveau recommuniqués dans le cahier de liaison début novembre.</p> <p>Les enseignants communiquent en classe sur le sujet avec les élèves tout au long de l'année.</p> <p>Les classes participeront le 7 novembre à la journée de lutte contre le harcèlement.</p>	
VI) QUESTION PARENTS		
Sécurisation de l'entrée de l'école	<p>Suite à l'accident, quand la zone va-t-elle être sécurisée ? Les jardinières vont-elles être installées ?</p> <p>Pas d'endroit sécurisé pour traverser le parking et accéder à l'entrée de l'école.</p>	La municipalité étudie les possibilités d'aménagement.
Eclairage passerelle centre de loisirs	Le matin, il n'y a pas d'éclairage, risque de chute	La municipalité prévoit d'installer un éclairage solaire à détecteur de mouvement.
Amplitude ouverture garderie	Est-il possible d'augmenter l'amplitude horaire de la garderie ?	<p>Un sondage a été passé l'année dernière. Seulement 3 réponses : 2 souhaitant augmenter l'amplitude jusqu'à 18h30.</p> <p>Il n'est pas envisagé de modifier les horaires à ce jour.</p> <p>Un sondage sera à nouveau proposé en cours d'année.</p>

Année Scolaire 2024-2025

Réglage de l'alarme intrusion		Sera réalisé le 28 octobre

Le directeur,

Le secrétaire